

DATE DE PUBLICATION : 04 JUIN 2026

DIRECTION GÉNÉRALE DES MOYENS DE PAIEMENT
LA DIRECTRICE DES ACTIVITES FIDUCIAIRES

**Délégation de signature
donnée par Stéphanie LANGE, directrice des Activités fiduciaires**

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Stéphanie LANGE le 02 juin 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. Richard MATHIEU, directeur du centre fiduciaire Nord de France, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du centre fiduciaire Nord de France.

Délégation permanente est donnée à M. Anouar EL-BAKKOUCHI, responsable du centre fiduciaire de Chamalières, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du centre fiduciaire de Chamalières.

Délégation permanente est donnée à M. Franck MESLIN, chef du Service de Caisse et de l'Or (SCO), et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Thierry COLOMBIES, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du service SCO.

Délégation permanente est donnée à M. Patrick CLERGIAL-CUZOL, directeur du centre fiduciaire de Paris La Courneuve, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Christophe BUECHER, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du centre fiduciaire de Paris La Courneuve.

Fait à Paris, le 4 juin 2026

Stéphanie LANGE